

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 19 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit le 21 septembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno- DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - - - RAMALHO Irène – ROUX Marie-Elisabeth

Absent : HO THAM KOUIE Sandra

Absents excusés DOMINGIE Noël, - VEYSSIERES Sylvie,

Convocation du 10/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-05-

Nombre de votants 05

- **OBJET: TELETRANSMISSION DES ACTES ET SIGNATURE ELECTRONIQUE**

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, la commune s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Pour : 4
Contre : 1
Abstention : 0

Afin de procéder à la dématérialisation l'ATD propose l'utilisation de la plateforme STELA – Tiers de télétransmission –

Une participation financière est demandée à la collectivité :

- Pour le certificat électronique 180 euros pour 3ans.
- Pour la plate forme STELA 65 euros par an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve la participation financière demandée par l'ATD pour l'utilisation de la plateforme STELA

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le 27/09/2018

Le Maire

Bruno DESMAISON

